

Cela doit, bien entendu, nous rendre plus prudents, surtout quand nous nous avisons qu'il doit se tenir des élections de temps à autre. Nul gouvernement n'aime prélever plus d'impôts qu'il n'en faut. La question ne nous laisse pas indifférents, non pas parce que nous avons soif de pouvoir ou que nous voulons conserver les rênes du pouvoir,—autant l'avouer franchement,—mais parce que nous sommes assez vaniteux pour nous croire capables d'assurer au pays un meilleur gouvernement que celui qu'il obtiendrait de ceux qui nous remplaceraient. Je ne m'excuse pas de cette suffisance, étant certain que mon honorable ami est tout aussi convaincu du contraire, ce qui le rend non moins suffisant que nous. Cela étant, nous nous efforçons toujours de maintenir les impôts au plus bas niveau possible, compte tenu des services qu'il nous faut assurer.

J'ai pris note de la déclaration de mon honorable ami. Personne, au pays, ne prétend sérieusement qu'il faudrait abolir l'un ou l'autre des services qui ont été institués ces dernières années. Au contraire, nombreux sont ceux qui soutiennent qu'ils ne suffisent pas et que nous devrions relever les impôts auxquels sont assujettis les contribuables canadiens afin d'être en mesure d'assurer d'autres services sociaux qui n'ont pas encore été établis. Je regrette de retenir si longtemps l'attention de la Chambre, mais j'avais jeté quelques notes sur le papier au sujet du budget que nous nous attendrions à voir présenter par mon honorable ami s'il assumait, dans un avenir rapproché, les fonctions du ministre actuel des Finances (M. Abbott).

Certains crédits ont été vivement critiqués mais ils ne constituent pas un total bien considérable. On nous a rabattu les oreilles au sujet d'économies qu'on pourrait réaliser dans la mise en œuvre de ces services sociaux. J'ai constaté avec plaisir que le député lui-même hésitait à mentionner les 500 millions d'économies qui résulteraient, prétend-on, de la nomination au Canada d'une commission semblable à la commission Hoover. Une semblable commission d'enquête ferait porter son étude sur un ensemble d'environ 621 millions. Il serait donc malaisé d'en retrancher 500 millions. Je soutiens qu'il serait même difficile d'économiser 100 millions sur ce total, à moins qu'on ne supprime un ou plusieurs des services en cause. Parmi d'autres choses, le député de Peterborough-Ouest (M. Fraser) a vivement critiqué l'Office du film. Même si vous le supprimiez, vous n'aboutiriez qu'à économiser 3 millions.

M. Fraser: Je n'ai jamais parlé de le supprimer.

Le très hon. M. St-Laurent: Justement: quand vous en venez à tel ou tel service

concret, vous aimeriez en réduire les frais, sans vouloir le supprimer.

M. Fraser: J'ai simplement proposé qu'on y porte la hache.

Le très hon. M. St-Laurent: Même alors, vous n'économiseriez que 3 millions. On a fait subir au Gouvernement un feu roulant de critiques, à cause de folles dépenses au chapitre des frais de déplacement. Ma foi, elles sont fortes et se montent, ce me semble, à environ 46 millions et demi. On ne pourrait les réduire sans laisser en Corée les troupes que nous y maintenons, sans abandonner le mode rotatif, et je suis certain qu'aucun honorable député ne voudrait mettre de côté cette méthode appliquée aux hommes qui ont servi et qui servent encore en Corée. Si l'on supprimait les frais de déplacement, on devrait garder les députés ici tout le temps. Personne ne désirerait qu'il en soit ainsi. Il faudrait supprimer toutes les dépenses de représentation à l'étranger. A mon avis, la situation internationale est de nature à empêcher qu'il en soit de le désirer. On veut que tout se passe convenablement, mais compte dûment tenu de l'économie qui s'impose; on ne désire aucunement supprimer ces frais.

Même si nous les supprimions, même si nous supprimions toutes les dépenses encourues pour ce qu'on appelle la publicité, nous arriverions à peine à 100 millions de dollars. D'autre part, si l'on ne tenait compte que de quelques-unes des propositions qu'a avancées l'honorable député de façon sérieuse (je les ai devant moi et vous fournirai les détails après l'interruption du diner), elles se traduiraient par une somme dépassant 600 millions. Je crois que l'honorable député serait plutôt saisi de sérieuses inquiétudes lorsqu'il s'agirait d'établir l'équilibre entre les unes et les autres.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

Le très hon. M. St-Laurent: Monsieur l'Orateur, lorsque la Chambre s'est ajournée à six heures, j'étais en train de considérer, avec sympathie, les difficultés auxquelles l'honorable représentant de Greenwood (M. Macdonnell) aurait à faire face s'il devait prochainement présenter un budget à la Chambre. Pour commencer, j'avais essayé de découvrir sur quels postes de dépenses il pourrait bien faire porter les compressions de budget. Me guidaient dans cette recherche, les critiques qu'il a formulées à l'encontre de certaines entreprises réalisées par le